

Séance ordinaire du conseil municipal de Pointe-Calumet, tenue le 8 août 2011 à 20h00, à la salle de délibérations du conseil, sous la présidence de son Honneur le Maire Jacques Séguin.

Sont présents et forment quorum, les conseillers suivants:

Serge Bédard - district #1
 Robert Kennedy, délégué à la voirie - district #2
 Alexander Tomeo, délégué à la sécurité - district #3
 Robert Beauchamp, délégué au CLD - district #4
 Normand Clermont, délégué à l'hygiène du milieu - district #5
 Marie-Claude Galland Prud'Homme, déléguée aux loisirs – district #6

ANNIVERSAIRES DU MOIS: 7 août: Robert Beauchamp
 24 août: Jacques Séguin

FÊTE LÉGALE DU MOIS: aucune

ORDRE DU JOUR

- 1.- Adoption de l'ordre du jour
- 2.- Adoption du procès-verbal du 11 juillet 2011
- 3.- Adoption des comptes à payer au 31 juillet 2011

ADMINISTRATION

- 4.- Assurances collectives/transfert
- 5.- Union des municipalités du Québec/formation en éthique et déontologie pour les élus municipaux/autorisation de dépenses/résolution 11-04-068 à rescinder
- 6.- Frais d'administration sur facturation diverse/autorisation
- 7.- Radiation de factures diverses/acceptation
- 8.- A.D.M. La Libellule Inc./demande de la Commission municipale du Québec/exemption de taxes foncières
- 9.- Regroupement en toxicomanie PRISME/contribution financière
- 10.- Appui à la demande d'augmentation du financement statutaire des organismes de bassins versants du Québec et à la mise sur pied de programmes de financement gouvernementaux pour la mise en œuvre des actions des Plans directeurs de l'eau
- 11.- Avis de motion/règlement 448-11 concernant le code d'éthique et de déontologie pour les élus municipaux de la Municipalité de Pointe-Calumet

VOIRIE

- 12.- Travaux correctifs de drainage – 41^e et 42^e Avenue, 45^e et 46^e Rue/ décompte progressif #2/autorisation de paiement
- 13.- Travaux correctifs de drainage – 40^e Avenue (entre le boulevard Proulx et le boulevard de la Chapelle)/honoraires professionnels/réalisation des relevés topographiques et préparation des plans et devis/autorisation de paiement
- 14.- Travaux correctifs de drainage – 52^e Avenue (entre le boulevard Proulx et la rue André-Soucy)/honoraires professionnels/ réalisation des relevés topographiques et préparation des plans et devis /autorisation de paiement
- 15.- Travaux correctifs de drainage – 55^e Avenue (entre la 38^e et la 39^e Rue)/ estimation des coûts relatifs aux travaux additionnels/approbation

- 16.- Travaux correctifs de drainage – 50^e Avenue (entre le boulevard Proulx et l'extrémité Nord)/honoraires professionnels/réalisation des relevés topographiques et préparation des plans et devis/autorisation de paiement
- 17.- Travaux correctifs de drainage – 64^e Avenue (entre la 39^e Rue et la rue André-Soucy)/honoraires professionnels/réalisation des relevés topographiques et préparation des plans et devis/autorisation de paiement
- 18.- Travaux correctifs de drainage – 48^e Avenue (entre le boulevard Proulx et le 201, 48^e Avenue)/honoraires professionnels/réalisation des relevés topographiques et préparation des plans et devis/autorisation de paiement
- 19.- Travaux de remplacement de la conduite pluviale – Station de pompage 32^e Avenue/honoraires professionnels/réalisation des relevés topographiques et préparation des plans et devis/autorisation de paiement
- 20.- Travaux correctifs de drainage – 55^e Avenue (entre la 38^e et la 39^e Rue)/surveillance des travaux/mandat
- 21.- Travaux correctifs de drainage – 62^e Avenue (entre la 52^e Rue et la rue André-Soucy)/mandat et demande d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- 22.- Travaux correctifs de remplacement de conduite d'aqueduc – 51^e Avenue (au Sud du boulevard Proulx)/soumissions par appel d'offres public/autorisation
- 23.- BSA Groupe Conseil/construction d'installations septiques sur la 64^e Avenue – Lots 1 734 925, 1 734 926, 1 734 927 et 1 734 928/autorisation

SÉCURITÉ

- 24.- Adoption/règlement 380-39-11 modifiant le règlement 380-97 concernant la circulation et le stationnement
- 25.- Avis de motion/règlement 380-40-11 modifiant le règlement 380-97 concernant la circulation et le stationnement
- 26.- Pompiers à temps partiel/démissions/acceptation
- 27.- Pompier à temps partiel/suspension disciplinaire/pompier #30
- 28.- Piste cyclable « La Vagabonde »/patrouille de secourisme/contribution
- 29.- Réponses aux questions de la séance précédente
- 30.- Parole à l'auditoire
- 31.- Levée de la séance

11-08-157

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
et APPUYÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11-08-158

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 JUILLET 2011

Il est PROPOSÉ par Robert Kennedy
et APPUYÉ par Robert Beauchamp

QUE le procès-verbal du 11 juillet 2011 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 31 JUILLET 2011

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
et APPUYÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme

11-08-159

D'AUTORISER le paiement des comptes du fonds d'administration présentés sur la liste établie au 29 juillet 2011 au montant de 121 832,83 \$. Les dépenses inscrites à la liste des paiements du 29 juillet 2011 au montant de 461 802,51 \$ incluant les dépenses autorisées, en vertu du règlement 405-02, sont approuvées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11-08-160

ASSURANCES COLLECTIVES/TRANSFERT

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
et APPUYÉ par Normand Clermont

DE transférer le contrat d'assurances collectives numéro 83670, de la firme SSQ Groupe Financier, à la firme La Capitale, lequel entrera en vigueur le 1^{er} septembre 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11-08-161

UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC/FORMATION EN ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE POUR LES ÉLUS MUNICIPAUX/AUTORISATION DE DÉPENSES/RÉSOLUTION 11-04-068 À RESCINDER

Il est PROPOSÉ par Robert Beauchamp
et APPUYÉ par Serge Bédard

QUE la résolution numéro 11-04-068, adoptée le 11 avril 2011, soit rescindée et devienne de nul effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11-08-162

FRAIS D'ADMINISTRATION SUR FACTURATION DIVERSE/AUTORISATION

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo
et APPUYÉ par Robert Beauchamp

QUE le conseil municipal de Pointe-Calumet autorise l'ajout de 25% de frais d'administration sur toute facture faite à un contribuable pour services rendus par la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11-08-163

RADIATION DE FACTURES DIVERSES/ACCEPTATION

ATTENDU QU'une analyse des comptes à recevoir a été faite et que de cette analyse, certains comptes sont irrécouvrables;

EN CONSÉQUENCE :

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
et APPUYÉ par Alexander Tomeo

DE procéder à la radiation des factures diverses suivantes, pour les années 2004, 2005 et 2008. Cette radiation s'élevant à 2 850,40\$ sera imputée au poste des dépenses irrécouvrables.

Facture	Année d'imposition	Montant
2004-000003	2004	750,40 \$
2005-000032	2005	1 000,00 \$
2008-000032	2008	1 100,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11-08-164

A.D.M. LA LIBELLULE INC./DEMANDE DE LA COMMISSION
MUNICIPALE DU QUÉBEC/EXEMPTION DE TAXES FONCIÈRES

ATTENDU QUE le conseil municipal de Pointe-Calumet a pris connaissance de la lettre datée du 7 juillet 2011, reçue de la Commission Municipale du Québec, concernant la demande d'exemption de taxes foncières de l'Association pour les déficients mentaux La Libellule région Blainville – Deux-Montagnes Inc. ;

ATTENDU QU'il y a lieu de répondre à la Commission Municipale du Québec pour satisfaire à leur demande incluse dans ladite lettre;

EN CONSÉQUENCE :

Il est PROPOSÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme
et APPUYÉ par Normand Clermont

QUE le conseil municipal de Pointe-Calumet informe la Commission Municipale du Québec, qu'il n'a pas d'opinion sur ce sujet, et se réfère aux dispositions actuelles de la Loi sur la fiscalité municipale et la demande de qualification de l'organisme en question.

ADOPTÉE À L' UNANIMITÉ

11-08-165

REGROUPEMENT EN TOXICOMANIE PRISME/CONTRIBUTION
FINANCIÈRE

Il est PROPOSÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme
et APPUYÉ par Serge Bédard

QU'UN montant de 200 \$ soit octroyé à l'organisme Regroupement en toxicomanie PRISME, lequel œuvre sur le territoire de la MRC de Deux-Montagnes depuis plusieurs années.

ADOPTÉE À L' UNANIMITÉ

077

APPUI À LA DEMANDE D'AUGMENTATION DU FINANCEMENT STATUTAIRE DES ORGANISMES DE BASSINS VERSANTS DU QUÉBEC ET À LA MISE SUR PIED DE PROGRAMMES DE FINANCEMENT GOUVERNEMENTAUX POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DES PLANS DIRECTEURS DE L'EAU

11-08-166

Ce point est retiré de l'ordre du jour et reporté à une date ultérieure.

11-08-167

AVIS DE MOTION/RÈGLEMENT 448-11 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE POUR LES ÉLUS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE POINTE-CALUMET

Un avis de motion est donné par la conseillère Marie-Claude G. Prud'Homme, qu'à une session du Conseil subséquente, il sera adopté, un règlement concernant le code d'éthique et de déontologie pour les élus municipaux de la Municipalité de Pointe-Calumet.

11-08-168

TRAVAUX CORRECTIFS DE DRAINAGE – 41^E ET 42^E AVENUE, 45^E ET 46^E RUE/DÉCOMPTE PROGRESSIF #2/AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est PROPOSÉ par Robert Kennedy
et APPUYÉ par Serge Bédard

D'AUTORISER le paiement au montant de 79 723,70 \$ à la firme Paysagiste S. Forget inc., lequel représente le décompte progressif #2, dans le cadre des travaux correctifs de drainage – 41^e et 42^e Avenue, 45^e et 46^e Rue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11-08-169

TRAVAUX CORRECTIFS DE DRAINAGE – 40^E AVENUE (ENTRE LE BOULEVARD PROULX ET LE BOULEVARD DE LA CHAPELLE)/ HONORAIRES PROFESSIONNELS/RÉALISATION DES RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES ET PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS/ AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est PROPOSÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme
et APPUYÉ par Normand Clermont

D'AUTORISER le paiement au montant de 1 479,09 \$ à la firme Projeco Ingénierie inc., lequel représente les honoraires professionnels pour la réalisation des relevés topographiques et préparation des plans et devis, dans le cadre des travaux correctifs de drainage – 40^e Avenue (entre le boulevard Proulx et le boulevard de la Chapelle) (facture # 1647).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11-08-170

TRAVAUX CORRECTIFS DE DRAINAGE – 52^E AVENUE (ENTRE LE BOULEVARD PROULX ET LA RUE ANDRÉ-SOUCY)/ HONORAIRES PROFESSIONNELS/RÉALISATION DES RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES ET PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS/ AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est PROPOSÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme
et APPUYÉ par Serge Bédard

D'AUTORISER le paiement au montant de 4 456,41 \$ à la firme Projeco Ingénierie inc., lequel représente les honoraires professionnels pour la réalisation des relevés topographiques et préparation des plans et devis, dans le cadre des travaux correctifs de drainage – 52^e Avenue (entre le boulevard Proulx et la rue André-Soucy) (facture # 1648).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11-08-171 TRAVAUX CORRECTIFS DE DRAINAGE – 55^E AVENUE (ENTRE LA 38^E ET LA 39^E RUE)/ESTIMATION DES COÛTS RELATIFS AUX TRAVAUX ADDITIONNELS/APPROBATION

Il est PROPOSÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme
et APPUYÉ par Normand Clermont

D'APPROUVER l'estimation des coûts relatifs aux travaux additionnels, pour un montant total de 29 845,00 \$ (taxes en sus) dans le cadre des travaux correctifs de drainage – 55^e Avenue (entre la 38^e et la 39^e Rue).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11-08-172 TRAVAUX CORRECTIFS DE DRAINAGE – 50^E AVENUE (ENTRE LE BOULEVARD PROULX ET L'EXTRÉMITÉ NORD)/HONORAIRES PROFESSIONNELS/RÉALISATION DES RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES ET PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS/AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est PROPOSÉ par Robert Beauchamp
et APPUYÉ par Robert Kennedy

D'AUTORISER le paiement au montant de 2 990,53 \$ à la firme Projeco Ingénierie inc., lequel représente les honoraires professionnels pour la réalisation des relevés topographiques et préparation des plans et devis, dans le cadre des travaux correctifs de drainage – 50^e Avenue (entre le boulevard Proulx et l'extrémité Nord) (facture # 1657).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11-08-173 TRAVAUX CORRECTIFS DE DRAINAGE – 64^E AVENUE (ENTRE LA 39^E RUE ET LA RUE ANDRÉ-SOUCY)/HONORAIRES PROFESSIONNELS/RÉALISATION DES RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES ET PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS/AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est PROPOSÉ par Robert Kennedy
et APPUYÉ par Robert Beauchamp

D'AUTORISER le paiement au montant de 1 139,25 \$ à la firme Projeco Ingénierie inc., lequel représente les honoraires professionnels pour la réalisation des relevés topographiques et préparation des plans et devis, dans le cadre des travaux correctifs de drainage – 64^e Avenue (entre la 39^e Rue et la rue André-Soucy) (facture # 1666).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TRAVAUX CORRECTIFS DE DRAINAGE – 48^E AVENUE (ENTRE LE BOULEVARD PROULX ET LE 201, 48^E AVENUE)/HONORAIRES PROFESSIONNELS/RÉALISATION DES RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES ET PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS/AUTORISATION DE PAIEMENT

11-08-174

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo
et APPUYÉ par Robert Beauchamp

D'AUTORISER le paiement au montant de 569,63 \$ à la firme Projeco Ingénierie inc., lequel représente les honoraires professionnels pour la réalisation des relevés topographiques et préparation des plans et devis, dans le cadre des travaux correctifs de drainage – 48^e Avenue (entre le boulevard Proulx et 201, 48^e Avenue) (facture # 1668).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11-08-175

TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA CONDUITE PLUVIALE – STATION DE POMPAGE 32^E AVENUE/HONORAIRES PROFESSIONNELS/RÉALISATION DES RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES ET PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS/AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
et APPUYÉ par Robert Beauchamp

D'AUTORISER le paiement au montant de 427,22 \$ à la firme Projeco Ingénierie inc., lequel représente les honoraires professionnels pour la réalisation des relevés topographiques et préparation des plans et devis, dans le cadre des travaux de remplacement de la conduite pluviale – Station de pompage 32^e Avenue (facture # 1667).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11-08-176

TRAVAUX CORRECTIFS DE DRAINAGE – 55^E AVENUE (ENTRE LA 38^E ET LA 39^E RUE)/SURVEILLANCE DES TRAVAUX/MANDAT

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
et APPUYÉ par Robert Beauchamp

D'ACCEPTER l'offre de services professionnels de la firme Projeco Ingénierie Inc., datée du 11 juillet 2011, pour un montant forfaitaire de 14 000,00\$ (dépenses et taxes en sus), pour la surveillance des travaux correctifs de drainage – 55^e Avenue (entre la 38^e et la 39^e Rue).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11-08-177

TRAVAUX CORRECTIFS DE DRAINAGE – 62^E AVENUE (ENTRE LA 52^E RUE ET LA RUE ANDRÉ-SOUCY)/MANDAT ET DEMANDE D'AUTORISATION AU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS

Il est PROPOSÉ par Robert Kennedy
et APPUYÉ par Alexander Tomeo

D'ACCEPTER l'offre de service datée du 29 juillet 2011 de la firme Projeco Ingénierie inc., pour la préparation des relevés, plans et devis, pour des travaux correctifs de drainage – 62^e Avenue (entre la 52^e Rue et la rue André-Soucy), et pour un montant n'excédant pas 10 000 \$ (dépenses et taxes en sus).

D'ATTESTER QUE la firme Projeco Ingénierie inc. est autorisée, par le biais du mandat qui lui a été confié, à présenter une demande d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, dans le cadre des travaux correctifs de drainage – 62^e Avenue (entre la 52^e Rue et la rue André-Soucy).

D'ATTESTER QUE les travaux montrés aux plans et devis ne contreviennent pas à la réglementation municipale.

DE confirmer l'engagement de la municipalité, à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, lorsque les travaux seront achevés, une attestation signée par un ingénieur de la firme Projeco Ingénierie inc., quant à la conformité des travaux exécutés en relation avec l'autorisation accordée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11-08-178

TRAVAUX CORRECTIFS DE REMPLACEMENT DE CONDUITE D'AQUEDUC – 51^E AVENUE (AU SUD DU BOULEVARD PROULX)/SOUMISSIONS PAR APPEL D'OFFRES PUBLIC/AUTORISATION

Il est PROPOSÉ par Robert Beauchamp
et APPUYÉ par Alexander Tomeo

D'AUTORISER la directrice générale à demander des soumissions par appel d'offres public, dans le cadre des travaux correctifs de remplacement de conduite d'aqueduc – 51^e Avenue (au Sud du boulevard Proulx).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11-08-179

BSA GROUPE CONSEIL/CONSTRUCTION D'INSTALLATIONS SEPTIQUES SUR LA 64^E AVENUE – LOTS 1 734 925, 1 734 926, 1 734 927 ET 1 734 928/ AUTORISATION

Il est PROPOSÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme
et APPUYÉ par Serge Bédard

D'AUTORISER la firme d'ingénieurs-conseils B.S.A. groupe-conseil, à soumettre, pour approbation au ministère de l'Environnement et de la Faune, les plans et devis relatifs à la construction d'installations septiques sur les lots 1 734 925, 1 734 926, 1 734 927 et 1 734 928 pour une partie de la 64^e Avenue (dossier 39-11-02);

DE confirmer audit ministère que le projet ci-haut décrit est conforme à la réglementation municipale en vigueur;

D'INFORMER ledit ministère que la Municipalité de Pointe-Calumet ne s'objecte pas à la réalisation éventuelle desdits travaux;

D'AUTORISER la directrice générale, à signer pour et au nom de la municipalité, tout document utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11-08-180

ADOPTION/RÈGLEMENT 380-39-11 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 380-97 CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo
et APPUYÉ par Robert Beauchamp

QUE le règlement numéro 380-39-11 modifiant le règlement 380-97 concernant la circulation et le stationnement, soit adopté.

QUE l'avis public de ce règlement soit affiché sur le territoire de la municipalité, aux endroits habituels.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
MUNICIPALITÉ DE POINTE-CALUMET

RÈGLEMENT 380-39-11

AMENDANT LE RÈGLEMENT 380-97 CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT

ATTENDU QUE le conseil municipal de Pointe-Calumet a adopté le 14 avril 1998, le règlement numéro 380-97 concernant la circulation et le stationnement ;

ATTENDU QU'il y a lieu d'amender l'annexe « T » du règlement numéro 380-97 en y ajoutant des zones de sécurité pour piétons ;

ATTENDU QU'avis de motion de la présentation du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du 11 juillet 2011;

EN CONSÉQUENCE:

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo
et APPUYÉ par Robert Beauchamp

QU'IL SOIT STATUÉ ET ORDONNÉ, PAR RÈGLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL DE POINTE-CALUMET, ET IL EST, PAR LE PRÉSENT RÈGLEMENT, STATUÉ ET ORDONNÉ COMME SUIVIT:

ARTICLE 1 : L'annexe « T » du règlement numéro 380-97 est modifié en ajoutant des zones de sécurité pour piétons, comme suit :

Sur la 50^e Avenue, côté ouest, entre la rue André-Soucy et la rue Simonne;

Sur la 51^e Avenue, côté est, entre la rue André-Soucy et la rue Simonne;

Sur la rue Simonne, côté sud, entre la 50^e Avenue et la 52^e Avenue.

ARTICLE 2 : Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

JACQUES SÉGUIN, maire

LINDA BINETTE, directrice générale adjointe et trésorière

11-08-181 AVIS DE MOTION/RÈGLEMENT 380-40-11 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 380-97 CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT

Un avis de motion est donné par le conseiller Alexander Tomeo, qu'à une session du Conseil subséquente, il sera adopté, un règlement modifiant le règlement 380-97 concernant la circulation et le stationnement, afin d'amender l'annexe « H » en y ajoutant des interdictions de stationner à certaines périodes ou à certaines heures ou en excédant d'une certaine période ou de certaines heures.

11-08-182 POMPIERS À TEMPS PARTIEL/DÉMISSIONS/ACCEPTATION

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo
et APPUYÉ par Robert Beauchamp

D'ACCEPTER les démissions des pompiers à temps partiel, Monsieur Yan Lacasse, effective le 1^{er} juin 2011, Monsieur Josh Bouchard, effective le 1^{er} juin 2011, Monsieur Mikael Dumont, effective le 7 juillet 2011 et Monsieur Serge Maillé, effective le 1^{er} août 2011.

ADOPTÉE À L' UNANIMITÉ

11-08-183 POMPIER À TEMPS PARTIEL/SUSPENSION DISCIPLINAIRE/POMPIER #30

CONSIDÉRANT les fautes commises par le pompier numéro 30, le 21 juin et le 12 juillet 2011, en ce qui a trait à son omission de se présenter à un entretien obligatoire;

CONSIDÉRANT le rapport fait au Conseil à cet égard par Madame Chantal Pilon, directrice générale, et par Monsieur Sylvain Johnson, directeur du service des incendies;

CONSIDÉRANT l'état du dossier disciplinaire du pompier numéro 30;

CONSIDÉRANT QUE la conduite du pompier numéro 30 est inacceptable;

POUR CES MOTIFS :

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo
et APPUYÉ par Robert Kennedy

083

DE suspendre pour cinq (5) jours sans solde le pompier numéro 30 et de mandater Madame Linda Binette pour rédiger et faire parvenir, une lettre informant le pompier numéro 30 de sa suspension, dans les cinq (5) jours de l'adoption de la présente résolution, par courrier recommandé, accompagnée d'une copie conforme de la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11-08-184

PISTE CYCLABLE « LA VAGABONDE »/PATROUILLE DE SECOURISME/
CONTRIBUTION

Il est PROPOSÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme
et APPUYÉ par Robert Beauchamp

DE verser à l'organisme Québec Secours, une contribution volontaire de 100 \$, à titre de mesures compensatoires pour les frais encourus en matière de logistique et de soutien au fonctionnement d'une patrouille de type secourisme sur le corridor de la piste cyclable « La Vagabonde ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉPONSES AUX QUESTIONS DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

PAROLE À L'AUDITOIRE

11-08-185

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
et APPUYÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme

QU'À 20h45, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

JACQUES SÉGUIN, maire

LINDA BINETTE, directrice générale adjointe et trésorière